

Le second et dernier concours d'une année atypique

SAMEDI 26 septembre, la municipalité de Teurthéville-Hague a réussi à maintenir le second et dernier concours d'ovins de l'année dans la Manche. Dans une année classique, ce concours de la Saint-Michel est l'avant-dernier d'une longue série, Brix étant la conclusion une semaine après. En raison du Covid-19, il n'en a rien été. Les trois races ovines officielles manchoises s'étaient montrées au public parisien le jeudi 27 février. Moins de trois semaines plus tard, la France se retrouvait au ralenti. Plus question d'organiser le moindre concours agricole.

Seulement Montebourg avant

Même après le déconfinement et l'été venu, seul le concours de la race Cotentin traditionnellement organisé par la municipalité de Montebourg fut finalement maintenu. Il s'agissait de la 43^e édition. Il a fallu l'adapter en accord avec les services de la préfecture : ainsi, la traditionnelle restauration à table et sous tente s'est transformée en sandwichs-grillades. Qu'importe, « les éleveurs étaient contents de se retrouver », souligna Loris Vallée, président de la section roussin de la Hague à l'Oscar

(organisme de sélection Cotentin, Avranchin et roussin de la Hague, les trois races ovines de la Manche). « Et pas que les éleveurs ! Ça fait du bien », ajouta Franck Tison, conseiller départemental qui est resté jusqu'à la remise des prix.

Une remise des primes et cadeaux toujours très denses, tant la municipalité de Teurthéville-Hague se démène pour démarcher de nombreux partenaires. Le maire Joël Jouaux salua au passage l'engagement de toutes et tous, notamment les onze nouveaux conseillers et conseillères municipales. « Il y a quelques semaines, nous ne savions pas si nous allions pouvoir organiser notre Saint-Michel. Quand j'ai vu que celui de Montebourg avait eu lieu, j'ai appelé le maire M. Mauquest pour voir comment il avait procédé. Nous tenions à l'organiser aussi », a expliqué Joël Jouaux lors de la remise des prix.

123 ovins de douze élevages

Malgré le Covid, les éleveurs ont répondu présents avec 123 ovins au total. Cependant, côté race Cotentin, seul l'élevage de Jacques Piquot (amené et pré-



➔ Éleveurs, élus et partenaires lors de la remise des prix, avec le vide-grenier de l'association des parents d'élèves en arrière-plan.

senté par son gendre Gérard Varette) avait fait le déplacement avec dix élèves. André Alix les a tout de même classés.

Le concours de roussins de la Hague a été jugé par Bernard Pottier de Vicq-sur-Mer comme il avait jugé déjà l'an passé. Il eut à départager 113 mâles et femelles de onze élevages différents. Il a décerné le championnat des mâles au n° 18061 appartenant au Gaec du Vinnebus mais né chez Loris Vallée. Ce dernier a réalisé le carton plein côté mâles, les quatre gagnants de sections lui appartenant ou étant nés chez lui.

Côté femelles, Bernard Pottier a « eu un faible » pour la

n° 17013, présentant « de belles formes, une belle tête racée », appartenant à Rémy Lejeuz. Ce dernier et Michel Lecarpentier ont dominé le concours en femelles, remportant toutes les sections à eux deux.

Enfin, pour le titre de meilleur animal du concours, le juge commenta : « Je les aime vraiment tous les deux. Pour une fois, je ne vais pas être galant, je choisis le mâle ».

« Merci beaucoup à tous les éleveurs en cette année si particulière. J'espère vous retrouver l'année prochaine nombreux et sans masques », a conclu Joël Jouaux.

Jean-Philippe MASSIEU



➔ Les quatre gagnants mâles : le n° 20141 de Loris Vallée (tenu par Clément), le n° 20038 (né chez Henri Lecacheux et acheté par Loris Vallée au centre d'élevage en août), le n° 00302 de Michel Lecarpentier et le futur champion appartenant au Gaec de Vinnebus.